

**Question de Mme Fabienne Winckel à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "l'état d'avancement du nouveau plan d'action national de lutte contre toutes les formes de violence envers les femmes" – 17/11/2015**

**Fabienne Winckel** (PS): Madame la présidente, madame la secrétaire d'État, le comité d'avis du Parlement de la Fédération Wallonie- Bruxelles chargé d'examiner les questions relatives à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes a été sollicité ce 6 octobre 2015 pour rendre un avis sur le Plan intra-francophone de lutte contre les violences sexistes et intrafamiliales.

Ce Plan intra-francophone 2015-2019, comprenant près de 176 mesures, a été initié par Mme Isabelle Simonis, ministre des Droits des femmes et de l'Égalité des chances en collaboration avec les gouvernements de la Région wallonne et de la Commission communautaire commune.

Alors que le plan 2010-2014 visait la violence entre partenaires et les violences intra-familiales telles que les mariages forcés, les mutilations génitales féminines et les violences liées à l'honneur, le nouveau plan 2015-2019 présenté aujourd'hui étend son champ d'action aux violences sexuelles à savoir le viol, le harcèlement sexuel et la prostitution. Cette prise en considération de la violence sexuelle est également prévue dans le nouveau plan d'action national de lutte contre toutes les formes de violences envers les femmes dont vous avez la tutelle aujourd'hui.

Madame la secrétaire d'État, nous souhaitons que vous nous présentiez au plus vite votre nouveau plan d'action national sur cette importante thématique. Lors d'une précédente question orale, vous aviez manifesté votre souhait de le finaliser avant les vacances d'été. Pourriez-vous nous informer de l'état d'avancement du dossier? Quel est le nouveau calendrier des travaux qui a été fixé? Quand le Parlement fédéral pourra-t-il véritablement prendre connaissance de ce nouveau plan?

**Elke Sleurs**, secrétaire d'État: Madame Winckel, le Plan d'action national 2015-2019 de lutte contre toutes les formes de violence basées sur le genre est effectivement complété d'un important chapitre relatif à la violence sexuelle. Le plan s'inscrit aussi entièrement dans la ligne de la Convention du Conseil de l'Europe de lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

J'ai soumis avant l'été une proposition de plan d'action à mes collègues ministres du gouvernement fédéral et des entités fédérées. Je suis heureuse d'annoncer que nous lancerons ce plan d'action le 24 novembre, Journée internationale de lutte contre la violence faite aux femmes. Le plan pourra être consulté au parlement la semaine prochaine, à partir de mardi.

**Fabienne Winckel** (PS): Madame la ministre, voilà une bonne nouvelle! Voyant que les entités fédérées avançaient, je m'interpellais, car il s'agit d'une thématique qui doit être portée à tous les niveaux de pouvoir et par tous les acteurs concernés. Nous attendons ce plan avec impatience. Ce sera avec plaisir que nous pourrons également en discuter au sein du comité d'avis pour l'Émancipation sociale.

**Elke Sleurs**, secrétaire d'État: Ce point sera cette semaine à l'ordre du jour du Conseil des ministres des entités fédérées.

**Fabienne Winckel (PS):** En raison du délai pris par vos collègues pour en prendre connaissance, j'espère que vous avez pu dégager des moyens qui permettront d'atteindre les objectifs importants en la matière. Vu les chiffres, il est indispensable de lutter contre cette violence faite aux femmes et aux hommes, bref la violence conjugale.